

# Rapport annuel du maire 2016



Chers citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir à titre de maire de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer de déposer mon rapport sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2016. Ce rapport traite des sujets suivants :

1. États financiers 2015 – Rapport du vérificateur
2. Exercice financier en cours (2016)
3. Rémunération des élus en 2016
4. Programme triennal d'immobilisations (2017-2018-2019)
5. Orientations générales du budget 2017

## ***1. ÉTATS FINANCIERS 2015 – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR***

---

Les états financiers de l'année 2015 de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Leur rapport a été déposé au conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 3 août 2016.

- L'état des résultats révélait :
  - Des revenus de : 1 816 960 \$
  - Des dépenses de : 1 654 171 \$
- Le surplus accumulé de l'exercice 2015 était de 77 112\$

N.B. : Pour 2015, un montant de 100 649\$ a été approprié pour équilibrer le budget ce qui fait qu'en réalité la Municipalité a terminé son exercice financier 2015 avec un déficit de 23 537\$.

En 2015, nous avons réalisé d'importantes dépenses en immobilisations. Mentionnons principalement :

- La réhabilitation des puits d'alimentation en eau potable no. 2 et no. 4 au coût de 71 000\$;

Pour ce qui est du rapport du vérificateur, il ne contenait aucune restriction et attestait que les états financiers, tels que déposés, reflétaient fidèlement la situation financière de la Municipalité.

N.B. : Je vous rappelle que les états financiers peuvent être consultés sur demande au bureau municipal.

## ***2. EXERCICE FINANCIER EN COURS (2016)***

---

Comme chaque année, les dépenses municipales ont été suivies rigoureusement par le Conseil en place ce qui nous permet de croire que la Municipalité terminera l'année 2016 avec un léger excédent.

En ce qui a trait aux projets réalisés et aux dossiers travaillés au cours de 2016, notons principalement et en ordre chronologique :

# Rapport annuel du maire 2016



## **PROJET DE RÉTROCESSION DE LA RUE PRINCIPALE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

En janvier, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous a informé qu'il maintenait sa position de rétrocéder la gestion et l'entretien de la rue Principale à la Municipalité en juin 2016 tel que stipulé dans sa lettre du 20 mai 2015.

Mars et avril 2016 : La Municipalité s'est alliée à un consultant en communication afin de se faire supporter dans sa démarche auprès du MTQ. J'ai rencontré madame Julie Samuelsen, attachée politique du ministre des Transports et monsieur André Caron sous-ministre adjoint du MTQ. J'ai également rencontré le député monsieur Martin Ouellet pour lui faire un suivi du dossier.

J'ai aussi rencontré le ministre responsable de la Côte-Nord monsieur Pierre Arcand à Sept-Iles en juin.

En septembre, j'ai rencontré le ministre des Transports monsieur Laurent Lessard à Québec dans le cadre du congrès de la FQM pour lui rappeler l'importance de ne pas rétrocéder la gestion et l'entretien de la rue Principale à la Municipalité étant donné le lourd fardeau fiscal de nos citoyens.

Depuis ce jour, je continue mes démarches dans le but de le convaincre d'abandonner complètement le projet de rétrocession.

## **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET AUTRES TRAVAUX MUNICIPAUX CONNEXES**

Après la demande de réception définitive des travaux reçue en 2015, un problème aux pompes du poste de pompage principal est toujours présent et la Municipalité est actuellement en litige avec Les Entreprises R & G St-Laurent Inc. et Groupe-conseil TDA. Suite à la mise en demeure placée par la Municipalité, par la voix de son avocat, la Municipalité a mandaté la firme Tetra Tech QI Inc. afin de développer une analyse technique sur toutes les déficiences reliées aux travaux d'assainissement des eaux usées. Cette analyse donne du poids à la Municipalité et vient valider les préoccupations que nous avons au départ. Une rencontre s'est tenue le 9 septembre 2016 dans le but de mettre un terme au litige. Au moment de déposer le rapport, des discussions sont toujours en cours afin de régler le dossier des anomalies aux pompes installées au poste de pompage principal.

## **ADHÉSION À TOURISME CÔTE-NORD**

Notre kiosque d'information touristique locale a changé d'appellation avec cette première année sous l'égide de Tourisme Côte-Nord. Ainsi le tout nouveau Bureau d'accueil touristique a connu des statistiques très encourageantes. Augmentation de 55% du nombre de réservations pour la navette Innergex par rapport à l'année 2015. La boutique du terroir a, quant à elle, fait connaître plusieurs produits locaux de la mer et de l'arrière-pays.

## **REPRISE DE GESTION DU CAMPING**

La Municipalité a repris la gestion du camping lors d'une séance ordinaire tenue le 8 juin 2016. Le conseil municipal n'ayant pas l'intention de renouveler le bail qui liait la Municipalité avec le Regroupement d'aide au développement du site de la Marina, c'est sous notre responsabilité qu'a incombé le reste de la saison 2016.

# Rapport annuel du maire 2016



Ayant la volonté de développer les sites du camping, du belvédère et de la marina sous une forme à définir, c'est également dans le but de réaliser la mise aux normes des installations de traitement des eaux usées et ainsi garder le camping en opération que nous avons repris la gestion de l'infrastructure.

C'est à un comité de gestion provisoire formé de cinq personnes que nous avons délégué la gestion des opérations pour l'été 2016.

## **FERMETURE DU CENTRE DE SERVICES DES JARDINS DE PORTNEUF-SUR-MER**

Bien que ce dossier ne figurait pas dans les orientations de la Municipalité, la fermeture du centre de services de la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord dans notre village a été suivi avec beaucoup d'assiduité par les trois municipalités concernées. Je crois que malgré cette perte importante pour notre économie et le bien-être de nos citoyens, nous avons su tirer notre épingle du jeu en devenant avec Longue-Rive et Colombier la première municipalité ayant obtenu des compensations pour ses citoyens dans le cadre d'une fermeture. En effet, deux fois par semaine, Desjardins offre un service d'accompagnement sur AccèsD dans l'édifice municipal depuis la fermeture. Une compensation monétaire a également été versée à la Municipalité en tant que cliente afin de faciliter sa transition vers la réalisation de ses opérations bancaires avec la succursale de Forestville. À titre d'exemple, les citoyens peuvent maintenant payer leur compte de taxes à l'aide de leur carte de débit au bureau de la Municipalité.

## **INNERGEX ET MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER : UN PARTENARIAT PROMETTEUR!**

En 2016, la Municipalité en était à sa deuxième année d'une entente de trois ans avec Innergex. Une démarche a été réalisée afin de bien relever les responsabilités des deux entités lors des réservations et de la location de canots. Cette entente a permis l'embauche d'un étudiant responsable des réservations pour les descentes en canot.

L'achalandage de cette offre de service en 2016 a doublé comparativement à 2015. Ainsi, près de 140 personnes ont pu bénéficier soit du service de navette ou de la location de canots.

En 2017, le service sera de retour à la fin de juin. Pour obtenir de l'information au sujet de ce service, vous pouvez acheminer votre requête par courriel en tout temps à : [navette-innergex@videotron.ca](mailto:navette-innergex@videotron.ca)

## **EMBAUCHE DE MAIN-D'ŒUVRE GRÂCE À DIVERS PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE**

Comme à chaque année, le conseil municipal s'assure que la Municipalité fasse des démarches afin d'avoir accès à du financement permettant d'embaucher des employés « temporaires ». En 2016, la Municipalité a reçu trois (3) subventions salariales :

- Emploi d'été Canada a permis l'embauche d'un étudiant, pour une période de huit (8) semaines au bureau d'information touristique.
- Emploi-Québec a permis l'embauche d'un aide-journalier aux travaux publics pour une période de 6 mois (fin de l'emploi en novembre 2016).
- Emploi-Québec a permis l'embauche d'un aide-journalier aux travaux publics pour une période de 6 mois (fin de l'emploi en avril 2017).

# Rapport annuel du maire 2016



## **CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2016 : UN SUCCÈS POUR NOS JEUNES !**

Tout comme en 2015, le conseil municipal a à nouveau décidé de répondre à un besoin bien présent en 2016 chez les familles ayant de jeunes enfants. Ainsi la tenue d'un camp de jour qui a permis à seize (16) jeunes de vivre une belle expérience durant 24 jours a été autorisée. Les activités se sont déroulées sous la supervision de deux animatrices, qui ont animé le tout avec brio.

## **TRAVAUX DE RÉNOVATIONS À LA SALLE DE QUILLES : POUR LA CONSERVATION DES LOISIRS DANS NOTRE MILIEU !**

Le conseil municipal juge important de conserver une offre de loisirs intéressante dans la municipalité sans que les citoyens aient à effectuer trop de déplacements.

Puisque la salle de quilles permet aux amateurs de quilles de s'adonner à leur loisir, nous avons autorisé plusieurs travaux de rénovation du bâtiment devenus nécessaires en vertu du Code du bâtiment. L'invitation est lancée à vous joindre aux ligues organisées par le personnel de « *La Boule Argentée* » et du Comité de quilles de Rivière-Portneuf qui est l'organisme à but non lucratif s'occupant des activités de la salle de quilles.

## **CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2016-2019**

Comme vous le savez, la rétrocession de la rue Principale par le MTQ plane toujours au-dessus de nos têtes. Cette rétrocession, qui a été annoncée pour juin 2016, tarde à être réalisée à notre satisfaction. Il faut comprendre que dans l'éventualité où la rétrocession se réalise, cette nouvelle responsabilité viendra avec de nouvelles dépenses dont la plus importante touche l'entretien hivernal (déneigement).

Puisque tout espoir n'est pas perdu à l'effet que le MTQ conserve définitivement cette responsabilité et en regard de la communication reçue de la part du directeur régional du MTQ indiquant que les démarches étaient suspendues jusqu'à nouvel ordre, le conseil municipal a choisi, en attendant la décision finale, d'octroyer un contrat de déneigement des rues, des stationnements et de certains endroits désignés, pour une durée de trois années soit jusqu'en 2019. Ce contrat a été octroyé à Transport Bouchard Enr. pour la somme de 197 710\$ toutes taxes incluses.

Si en 2017, la rétrocession de la rue Principale se concrétise, l'entretien général de cette rue (incluant le déneigement) devra être analysé afin de prendre les meilleures décisions possibles et de contrôler au maximum ces nouvelles dépenses municipales.

## **UN SUPPORT POUR LA FADOQ DE PORTNEUF-SUR-MER**

L'agente de développement a accompagné les représentants du club de la FADOQ de Portneuf-sur-Mer dans leurs démarches de dépôt d'une demande de subvention auprès du programme Nouveaux Horizons. Le tout dans le but de procéder à la phase 1 de la réfection du local qu'ils louent depuis plusieurs années dans l'édifice municipal. Ainsi, une demande de tout près de 25 000\$ a été déposée auprès du gouvernement Fédéral dont l'issue sera connue un peu plus tard au début de 2017.

# Rapport annuel du maire 2016



## **UN PREMIER TOUR DE ROUE POUR NOTRE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

Entrée en fonction à l'automne 2015, notre agente de développement madame Cathy Thibeault prends tranquillement, mais surement le contrôle sur la multitude de dossiers auxquels elle peut toucher dans une année. Ce poste financé en grande partie grâce à la Politique de soutien aux projets structurants (anciennement Pacte rural), a permis à la Municipalité d'épauler différents organismes communautaires au fil du temps, de tenir des évènements comme le Sentier de Noël, le Beach Party ou Plaisirs d'hiver et de rechercher du financement de projets afin de revitaliser la Municipalité.

## **ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE DE L'ACCUEIL**

Après un constat que les chaises en place dénotaient une usure que l'on pourrait qualifier d'avancée et après quelques tentatives antérieures de procéder à l'achat de quelques chaises, c'est donc en 2016 que le conseil municipal a autorisé l'achat de 140 chaises pliantes permettant de donner un nouveau souffle à l'ameublement de la salle de l'Accueil où plusieurs évènements et rassemblements se tiennent.

## **UNITÉ D'ÉVALUATION EN LIGNE**

Le MAMOT a fait part de ses intentions à l'intérieur d'une modernisation règlementaire s'échelonnant de 2010 à 2016. De cette modernisation règlementaire, la mise en ligne du rôle d'évaluation foncière sur le site web des municipalités permettait l'accès aux données municipales à jour 24 heures sur 24 tant pour le public en général que pour les professionnels lors de transaction ou autre. C'est ainsi que la Municipalité a rejoint la plateforme de l'unité d'évaluation en ligne de plus de 350 municipalité à travers le Québec soutenu par PG Solutions. Vous pouvez donc consulter gratuitement votre évaluation en ligne en vous référant au lien suivant : <http://www.portneuf-sur-mer.ca/index.php/citoyens/evaluation-en-ligne.html>

## **MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE**

Bien qu'il ait été creusé à l'automne 2015, la Municipalité était en attente du certificat d'autorisation pour réaliser les travaux de branchement du puits no. 2 depuis plusieurs mois. L'aménagement du puits no. 2 reste donc à compléter dans les prochaines semaines. Les dépenses relatives à cet aménagement soit une somme de 114 432\$ en date du 31 octobre 2016 sont admissibles au programme de la TECQ 2014-2018 (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).

Notons que la Municipalité s'est vue confirmer un montant de 596 871\$ réparti sur cinq (5) ans pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures devant être réalisées selon des priorités déterminées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

# Rapport annuel du maire 2016



## ÉVÈNEMENTS ET PROJETS RÉALISÉS ET À VENIR EN 2016

DATES	ÉVÈNEMENTS ET/OU PROJETS
Mars 2016	Semaine d'activités « Plaisirs d'hiver » durant la semaine de relâche scolaire
23 Avril 2016	« 5 à 7 » pour rendre hommage aux bénévoles
Juin 2016	Seconde plantation dans le Jardin communautaire
24 juin 2016	Fête des voisins
24 juin 2016	Fête Nationale
15 juillet 2016	1 <sup>er</sup> Beach Party sur le site de la Pointe-des-Fortin
31 octobre 2016	Fête d'Halloween (décor et distribution de bonbons)
26 novembre 2016	Chasse aux lutins et Illumination du Grand Sapin
Décembre 2016	2 <sup>e</sup> édition du projet de mobilisation citoyenne pour les décorations de Noël
10 décembre 2016	7 <sup>e</sup> édition du Sentier de Noël

### 3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour l'année 2016 la rémunération annuelle des élus s'établissait comme suit :

- Le maire : 16 895\$
- Chaque conseiller : 4 043\$

### 4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Pour les prochaines années, les projets d'immobilisations sont les suivants :

- Poursuite de la réfection des puits d'alimentation en eau potable.
- Mise aux normes de l'eau potable (agrandissement du réservoir pour augmenter la pression dans le réseau).
- Réfection de l'édifice municipal et du Chalet des sports.

# Rapport annuel du maire 2016



## 5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

---

Voici les principaux dossiers sur lesquels votre conseil municipal devra travailler au cours de 2017.

### **ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

En 2017, il faudra examiner le puits no. 5 pour vérifier son état. Si l'analyse de ce puits révèle qu'il a, lui aussi atteint sa durée de vie utile, dépendamment de la demande en eau potable, il faudra possiblement prévoir son remplacement.

Une fois que les puits auront tous été réhabilités ou construits en neuf, il faudra grossir le réservoir et ajouter un ou deux surpresseurs pour que les extrémités du village aient la pression requise et que la Municipalité puisse répondre au schéma de couverture de risques en incendie.

### **RÉTROCESSION DE LA RUE PRINCIPALE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

S'il y a un dossier qui demandera à nouveau beaucoup de travail, c'est bien celui-là. Nous avons cheminé certes, mais ce dossier est loin d'être réglé. Si la rétrocession se réalise, cela impliquera des dépenses additionnelles importantes pour la Municipalité. C'est pourquoi le conseil municipal et moi travaillerons ardemment pour empêcher cette rétrocession et faire en sorte d'obtenir du Ministère une confirmation qu'il conservera pour toujours la responsabilité et la gestion de cette rue. Il est important de souligner que nous estimons avoir économisé en deux (2) ans, 260 000\$ en n'ayant pas à s'occuper de la rue Principale.

### **BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

La Municipalité reporte depuis quelques années la réfection extérieure de l'édifice municipal. La problématique se situe principalement à l'arrière et dans les côtés de l'immeuble. Une demande de subvention a été déposée auprès du PIQM et une réponse nous sera donnée au début de l'année 2017 afin de réaliser les travaux.

Au niveau du Chalet des Sports, qui nécessite lui aussi d'importantes réparations, notons que le projet d'agrandissement est toujours à l'étude. Des démarches sont déjà en cours afin de valider si des programmes d'aide financière pourraient nous aider à réaliser ces travaux sans trop d'investissement de la part de la Municipalité. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Puisque le camping est maintenant géré par la Municipalité, nous avons obligation de mettre aux normes les installations de traitement des eaux usées avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Les démarches sont actuellement en cours pour financier ce projet à plus de 70% grâce à l'aide d'une subvention et d'un partenaire du milieu (Desjardins). On peut penser que cette infrastructure touristique et économique importante pour la Municipalité verra quelques améliorations dans les années futures en fonction des rendements qu'elle offrira.

### **LE BEACH PARTY, UN SUCCÈS EN DEVENIR, MAIS PAS SANS VOTRE IMPLICATION!**

Vous avez peut-être pu apprécier la première édition de l'évènement qui a remplacé le Concours de sculpture de sable après une année d'absence. Le Beach Party a connu un succès retentissant en juillet dernier et est voué à se développer dans les années futures avec cet emplacement récréo-touristique remarquable sur lequel il se tient : l'embouchure de la rivière Portneuf.

# Rapport annuel du maire 2016



Le défi comme dans tout évènement tenu en région, c'est la mobilisation des acteurs locaux pour mener à bien ledit évènement et le faire perdurer dans le temps. Vos têtes et vos bras sont donc sollicités pour cette deuxième édition à venir du Beach Party. Suivez-nous sur les réseaux sociaux et dans le bulletin municipal pour connaître la période de recrutement de bénévoles!

## **CONCLUSION**

---

Je désire encore une fois souligner le travail de nos employés. Comme par les années passées, je suis toujours convaincu qu'ils exécutent leurs diverses et nombreuses tâches avec le souci de répondre à la fois aux exigences du conseil municipal et également pour le mieux-être des contribuables. Je réitère la même recommandation que l'année dernière; si vous croyez qu'un ou des employés ne réalise pas ses fonctions convenablement, au niveau administratif ou sur le terrain, je vous invite à communiquer avec son supérieur immédiat ou à m'en faire part.

Avant de terminer, je désire remercier mes collègues élus(es) pour leur confiance et leur soutien. En ce qui a trait à nos délibérations, tant dans les caucus que dans les séances du Conseil, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, cela étant tout à fait normal et sain, nous finissons toujours par avoir un consensus. C'est ce qui compte...

Un dernier point et non le moindre : l'importance de nos bénévoles. Nous ne les remercions jamais assez et je vous le dis, n'ayons pas peur de le faire lorsque nous en avons l'occasion lors d'un évènement ou autre. Sans eux, notre vie communautaire en serait grandement affectée à la négative. Au nom du conseil municipal, je leur adresse un gros MERCI.

Le maire

---

Gontran Tremblay

N.B. Ce rapport a été présenté et lu à la séance ordinaire du 9 novembre 2016. S'en est suivi le dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$ et le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus dans la dernière année avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ comme l'exige la Loi.

\*MAMOT : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.